

10 priorités pour l'Aube

Plan d'actions du Département pour
une Aube forte, solidaire et innovante

Mandature 2021-2028





Le Conseil départemental de l'Aube : 34 élus (17 femmes, 17 hommes) qui agissent au service de l'ensemble des habitants du département.

Édito

Pour une Aube forte, solidaire et innovante

L'épidémie, qui, depuis maintenant plus de deux ans, impacte et contraint notre vie quotidienne, a aussi été l'occasion de réflexions et de remises en cause. Les références et les pratiques que nous pensions solides et parfois même immuables, ont vacillé. Dans un tel contexte, la collectivité départementale, ses élus, ses services se sont mobilisés pour répondre aux besoins prioritaires d'aide et d'assistance, de solidarité. Concomitamment, nous avons mené les réflexions indispensables pour imaginer et construire l'Aube de demain, que nous transmettrons à nos enfants.

Ce guide vous présente le résultat de cette mobilisation collective. Il constitue notre engagement au service de tous les Auboisiens. L'ambition traduite par ces "10 priorités pour l'Aube", nous en avons les moyens, à la fois humains et financiers. Le Département de l'Aube, grâce à une gestion dynamique et avisée depuis de nombreuses années, a su préserver les marges de manœuvre qui lui permettent aujourd'hui d'agir encore plus efficacement.

Soyez acteurs de ce challenge, afin qu'ensemble, nous le relevions !

Philippe Pichery

Président du Conseil départemental de l'Aube

Santé, solidarité

Dans un contexte prolongé de crise sanitaire et en raison du vieillissement de la population, la santé est la première des priorités, et la solidarité, un devoir.

Soutenir une réponse de santé adaptée, de qualité, sur tout le territoire

- Soutien aux projets de “maisons de santé pluridisciplinaires”.
- Accompagnement du développement de la télémédecine, en particulier en secteur rural (notamment dans les établissements médico-sociaux).
- Accompagnement des start-up dans le domaine de la santé, au travers de la Technopole de l'Aube en Champagne.
- Enrichissement du plateau technique du centre hospitalier de Troyes, pour retenir et attirer de jeunes talents, à l'instar du financement du robot chirurgical Da Vinci X.

Soutenir et accompagner les organisations territoriales de santé des professionnels, au service des parcours de soins

- Amélioration des conditions d'accueil des étudiants et des internes en médecine.
- Contribution à un accueil personnalisé des professionnels de santé (dont vétérinaires en milieu rural).
- Développement de filières de formations locales médicales et paramédicales (infirmiers, aides-soignants, orthophonistes, ergothérapeutes, etc.).

Promouvoir et développer les activités de sport-santé

- Pratique du sport à tout âge (santé, bien-vivre ensemble et bien-être psychologique).

Favoriser l'inclusion et l'autonomie

- Renforcement du lien social, par le soutien à la dynamique associative.
- Amélioration de la prise en compte du handicap à domicile et dans l'accès aux activités sociales et de loisirs.
- Action en faveur du bien-vivre des personnes âgées, à domicile ou en établissement.
- Promotion des métiers de l'aide à la personne : assistants et accueillants familiaux, personnels des établissements pour personnes âgées ou handicapées, aides à domicile.
- Soutien à l'innovation dans les services à domicile.
- Développement d'une politique globale de l'habitat diversifié, adapté au bien-vieillir comme au handicap, à tout âge (habitat inclusif, notamment).

Climat, eau, énergie, espaces naturels

Les préoccupations environnementales sont de plus en plus fortes. Le Département entend impulser une dynamique territoriale dans trois domaines majeurs : l'énergie, l'eau et les espaces naturels.

S'inscrire dans la transition énergétique

- Soutien financier à la rénovation énergétique des logements de particuliers, notamment dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- Maîtrise de l'énergie sur l'ensemble du parc immobilier du Département et installation de production d'énergies renouvelables sur certains de ces sites.
- Contribution à l'animation d'une stratégie territoriale des énergies renouvelables à l'échelle départementale.

Préserver la ressource en eau

- Participation aux plans d'actions en matière d'accès à l'eau potable et à l'eau d'irrigation.
- Actions en faveur de l'interconnexion des réseaux de distribution d'eau et en faveur de la création de dispositifs de retenue liés aux activités agricoles, via un soutien au SDDEA (syndicat départemental de l'eau).

Gérer la forêt, protéger le vivant

- Soutien à la forêt, notamment la filière peuplier, source de développement économique, en facilitant les réaménagements fonciers.
- Encouragement au verdissement de sites départementaux (forêts urbaines, renouvellement d'espèces, reconquête de délaissés).
- Promotion du fauchage raisonné et d'aménagements spécifiques des accotements routiers.
- Soutien à la stratégie du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO) et des collectivités en matière d'espaces naturels sensibles (ENS).



Éducation, parentalité et citoyenneté

La jeunesse fait l'objet d'une attention toute particulière, tant il est important d'accompagner les enfants et les adolescents. Dans ce domaine, le Département s'engage avec plusieurs actions phares.



Réduire les inégalités de destin

- Déploiement, sur l'ensemble du territoire, d'un réseau de Maisons des 1000 jours, pour accompagner tous les parents et pour assurer l'égalité des chances dès la naissance.
- Renforcement de l'accompagnement à l'épanouissement des enfants et jeunes confiés au Département, en tenant compte de leur situation individuelle.

Garantir de bonnes conditions d'éducation, à tout âge

- Rénovation et aménagement des collèges publics, en étroite collaboration avec les équipes de direction et soutien aux initiatives immobilières des collèges privés.
- Construction du nouveau collège Paul-Langevin à Sainte-Savine.
- Déploiement de nouveaux outils numériques dans les collèges.
- Actions favorisant la continuité de l'e-éducation entre primaire et collège et entre collège et lycée.

Éduquer à la citoyenneté

- Création d'un Conseil départemental des jeunes.
- Nouvelle dynamique, agrandissement et réaménagement de la Maison du Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO), avec la création d'un centre d'éducation à l'environnement à rayonnement national.
- Soutien à la jeunesse (implication dans la vie associative, création de projets) en permettant aux jeunes d'accéder à des financements ou à des appuis techniques.

Enseignement supérieur et formation

Le Département entend poursuivre le développement de l'enseignement supérieur, engagé depuis les années 1990. Objectif : atteindre le cap des 15 000 étudiants post-bac à l'horizon 2027.

Construire les équipements nécessaires

- Création-extension de locaux (écoles d'ingénieurs EPF, ESTP, école spéciale d'architecture).
- Aide à l'installation, dans de nouveaux locaux, de l'Inspé (institut national supérieur du professorat et de l'éducation) et de l'Ifsi (institut de formation aux soins infirmiers).

Enrichir l'offre

- Développement de nouvelles filières et consolidation des formations existantes (UTT, IUT, groupe Y Schools, campus universitaire des Comtes de Champagne – URCA).
- Soutien aux filières manuelles d'excellence, en lien notamment avec les Compagnons du Devoir.

Améliorer la qualité de vie étudiante

- Promotion de l'offre d'enseignement supérieur local auprès des jeunes Aubois.
- Accompagnement renforcé des étudiants dans la vie de tous les jours.



Qualité de vie au quotidien

Quels que soient son âge et sa situation personnelle, chaque Aubeois doit avoir accès aux mêmes services.

Contribuer au renforcement de la sécurité

- Soutien aux actions des communes et intercommunalités dans le domaine de la sécurité (stockage des données de vidéo protection).
- Soutien affirmé au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) : équipement, présence territoriale, immobilier (centres de secours).
- Meilleure accessibilité aux services (téléphonique, physique ou numérique).
- Aide à la diversification des réponses en matière d'habitat et de services pour les seniors.



Miser sur la proximité et faciliter l'accès aux services départementaux

- Répartition équilibrée des services départementaux sur le territoire.
- Renforcement de l'action sociale de proximité : adaptation de la présence territoriale, actions de "aller vers" (dispositifs mobiles).
- Amélioration de l'accueil (numéro social unique), du numérique (portail social départemental).
- Renforcement de l'accompagnement coordonné, en lien avec l'ensemble des acteurs des solidarités.

Soutenir une politique alimentaire du territoire

- Structuration de réseaux de circuits courts dans la restauration collective, en lien avec les producteurs et les gestionnaires de services.



Emploi et insertion professionnelle

Foncier, immobilier d'entreprise, main-d'œuvre, innovation... Le Département crée les conditions du développement économique.

Favoriser l'implantation d'entreprises

- Accueil d'activités et d'entreprises nouvelles sur les parcs d'activités et les réserves foncières du Département : Parc logistique de l'Aube, Technopole de l'Aube en Champagne, parcs d'activités de Torvilliers et de l'aérodrome de Brienne-le-Château, foncier à Romilly-sur-Seine ainsi qu'à Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine.
- Soutien au développement d'espaces de coworking portés par les collectivités.

Aider à la création de valeur ajoutée

- Soutien à l'innovation en entreprise et accompagnement des start-up, via la Technopole de l'Aube en Champagne et sa société d'économie mixte (SEMTAC).
- Contribution au développement du lien entre le monde économique et les établissements d'enseignement supérieur.

Emploi : mettre en relation l'offre et la demande

- Déploiement de nouveaux outils d'insertion pour le retour ou l'accès à l'emploi, en particulier dans les métiers en tension, avec un accompagnement humain.
- Assistance aux chefs d'entreprise dans l'accueil de personnes en insertion.
- Meilleur accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA : soutien financier et services (logement, mobilité, garde d'enfants).



Soutien et solidarité avec les communes et intercommunalités

Pour agir aux plus près des besoins et au bénéfice de tous, le Département entend s'appuyer davantage sur les acteurs de terrain – communes et groupements de communes.

Accorder des financements

- Mobilisation de moyens financiers importants (20 millions d'euros par an) pour soutenir, sur l'ensemble du territoire, les projets structurants et les équipements portés notamment par les communes et les intercommunalités.
- Renforcement du soutien financier aux projets des territoires en difficulté (disparition d'activités économiques, démographie en baisse, etc.).

Accompagner le montage et la gestion de projets

- Aide renforcée au montage de dossiers (ingénierie technique, recherche de financements) des communes et intercommunalités, y compris dans le domaine des usages numériques.
- Soutien au fonctionnement d'équipements structurants (musées par exemple).
- Poursuite de la simplification de l'accès aux financements publics pour les collectivités et les intercommunalités.



Sport pour tous, sport adapté et sport de haut niveau

Le sport contribue à l'épanouissement, à la santé et au bien-vivre ensemble. Les Jeux olympiques de Paris 2024 doivent permettre de développer davantage la pratique du sport par tous.

Capitaliser sur Paris 2024

- Affirmation de l'Aube comme Terre de Jeux et comme Centre de préparation aux Jeux (accueil de délégations étrangères à l'entraînement).
- Élargissement de l'offre du Centre sportif de l'Aube, sur les sites de Troyes et de Mesnil-Saint-Père.
- Renforcement de la notoriété et de l'identité territoriale de l'Aube comme site national et international en matière de handisport et d'escalade, grâce notamment à la Cime (Complexe international multisport-escalade).

Démocratiser la pratique

- Valorisation du sport comme vecteur d'inclusion sociale.
- Maillage du territoire en terrains de grand jeu tous temps.



Contribuer à former l'élite

- Renforcement de l'ancrage, dans l'élite nationale, de l'Estac, club phare du football aubois, par un soutien accru aux actions de formation.
- Soutien aux filières sportives d'excellence contribuant à l'attractivité du territoire.

Culture et tourisme

L'Aube séduit les touristes, ainsi que les personnes en quête de qualité de vie. Des actions nouvelles seront engagées, et d'autres poursuivies, pour valoriser davantage ses atouts et faire du tourisme un pan essentiel du développement économique.

Assurer le devenir de sites culturels majeurs

- Ouverture et promotion de la Cité du Vitrail, à Troyes ; déploiement de la Route du Vitrail, pour un rayonnement sur tout le territoire.
- Contribution à l'élaboration d'un projet économique, culturel et innovant à rayonnement international pour l'abbaye de Clairvaux.

Miser sur le patrimoine

- Poursuite de la valorisation des richesses de l'Aube : musée Camille Claudel (Nogent-sur-Seine), Essoyes – village des Renoir, musée Napoléon (Brienne-le-Château), sites templiers (dont Avasseur), Sainterie de Vendevre-sur-Barse, musée de la Résistance de l'Aube (Mussy-sur-Seine), maison Rachi et Institut mondial d'art de la jeunesse – Centre pour l'Unesco (Troyes).
- Participation à la poursuite de la rénovation du cœur historique de Troyes.
- Contribution à la valorisation de la destination Champagne.
- Finalisation du nouveau plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et d'un plan interdépartemental et régional de voies vertes.

Inventer le tourisme de demain

- Favoriser l'innovation touristique : offre digitale pour le tourisme d'affaires, slow tourisme, etc.

Développer la lecture

- Accompagnement renforcé de la Médiathèque départementale de l'Aube dans la promotion de la lecture dans ses dimensions culturelle, sociale et éducative, en intégrant les usages numériques.



Infrastructures et mobilités

Le Département poursuit l'aménagement du territoire. Il désenclave, encourage de nouveaux modes de transport respectueux de l'environnement et connecte à la téléphonie mobile et au haut débit.

Relier l'Aube aux grands axes

- Accélération de l'électrification de la ligne SNCF Paris-Troyes.
- Accélération de la mise à grand gabarit de la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine (contribution financière et actions de lobbying).

Favoriser de nouveaux modes de déplacement

- Développement du covoiturage : création d'aires de stationnement, plateforme de mise en relation, prise en charge partielle du coût pour l'utilisateur.
- Offres de mobilité en milieu rural.
- Lancement de grands projets de voies vertes entre l'Aube et la Haute-Marne (lac du Der), entre l'Aube et l'Yonne (vers Sens et vers Saint-Florentin), entre l'Aube et la Seine-et-Marne (poursuite de la voie verte du canal de la Haute-Seine, dans le secteur de Romilly-sur-Seine et de Nogent-sur-Seine).
- Soutien aux communes et intercommunalités dans le développement de boucles locales pour développer l'usage du vélo au quotidien, et pas seulement à but touristique ou de loisir.

- Adaptation du réseau routier aux enjeux de trafic (doublement d'une section de la rocade de Troyes, aménagement de carrefours, etc.).

Permettre les pratiques numériques

- Achèvement de l'aménagement numérique et de la couverture en téléphonie mobile du territoire.
- Soutien au déploiement de réseaux utiles à de nouveaux usages numériques liés au développement du territoire.
- Encouragement à la pratique du numérique pour tous, particulièrement pour l'accès aux droits et à la culture (politique de l'inclusion numérique et coordination des conseillers numériques sur le territoire).

Des engagements pour servir un plan ambitieux

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ, UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE

Grâce à une gestion rigoureuse et avisée depuis les années 1990, la situation financière du Département permet le déploiement de ce programme ambitieux. Dans cet environnement économique, le Département préservera ce contexte favorable :

- en maintenant un cadre sécurisé pour les engagements pluriannuels (poursuite, notamment, de la maîtrise de la dette) ;
- en soutenant l'implication de l'administration départementale dans la bonne gestion financière, gage de qualité et de transparence de la signature du Département ;
- en confortant une politique d'achat public responsable : développement des clauses sociales d'insertion, respect des obligations de qualité environnementale, soutien à l'économie locale.

AGIR ENSEMBLE

Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, le Département ne peut agir seul. Il s'engage :

- à demeurer le partenaire privilégié des communes comme des intercommunalités, et à animer un travail en réseau, au service de projets collectifs ambitieux ;
- à conduire un partenariat constructif mais exigeant avec la Région Grand Est, l'État et ses agences, gage d'une cohérence d'action ainsi que d'une adaptation des politiques aux enjeux locaux ;
- à renforcer la place des citoyens (usagers, partenaires, etc.) dans la définition et le suivi des projets qui les concernent (relation usager, démarches qualité) ;
- à produire un rapport d'activité annuel ;
- à consolider et à rendre lisible l'offre de services départementale ;
- à rester à l'écoute des besoins des territoires, à engager des études en tant que de besoin, à faire émerger des projets locaux ou créer les conditions de leur émergence, etc.

S'APPUYER SUR L'ENGAGEMENT DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

L'administration départementale est largement reconnue pour son action et sa réactivité. C'est elle qui met en œuvre les décisions du Conseil départemental. Sa capacité d'adaptation aux nouveaux enjeux est la promesse de la bonne préparation de l'avenir. Pour ces raisons, le Département entend :

- soutenir et valoriser l'implication des équipes dans leurs conditions de travail, statut et équipement ;
- porter une attention prioritaire aux enjeux particuliers du travail social ;
- poursuivre les transformations indispensables à la gestion publique : dématérialisation, conduite de projets, culture du principe d'évaluation ;
- veiller à une adaptation permanente des compétences ;
- porter, au sein des services, l'action collective sur les notions de coopération, d'agilité et d'accompagnement.



Des questions ? Des suggestions ?

N'hésitez pas à contacter vos conseillers départementaux pour échanger.

// Coordonnées sur aube.fr - rubrique « Le Conseil départemental », sous-rubrique « Les conseillers départementaux »

// Guide *Le Conseil départemental de l'Aube en actions* disponible sur aube.fr - rubrique Guides pratiques

Département de l'Aube

Hôtel du Département
2, rue Pierre-Labonde
BP 394 • 10026 Troyes Cedex

—
Tél. : 03 25 42 50 50
departement@aube.fr

—
aube.fr
[@aubedepartement](https://www.instagram.com/aubedepartement)

